

Décisions partagées : Programmes universitaires et Communauté de recherche et d'entraide (CREÉ)



- **Les objectifs** : Se former à la recherche et s'intégrer au milieu professionnel.
- **Le domaine d'études** : Administration, politiques, mesure et évaluation de l'éducation.
- **Les principes fondateurs** : Le partage et l'entraide.
- **La structure communautaire** : Les cellules thématiques et communautaires.
- **Le fonctionnement du dispositif** : Encadrement d'étudiants-chercheurs, développement organisationnel interne et relations externes



Gustavo Angulo
Université TÉLUQ



Ndugumbo Vita
Université Laval



Denis Savard
Université Laval



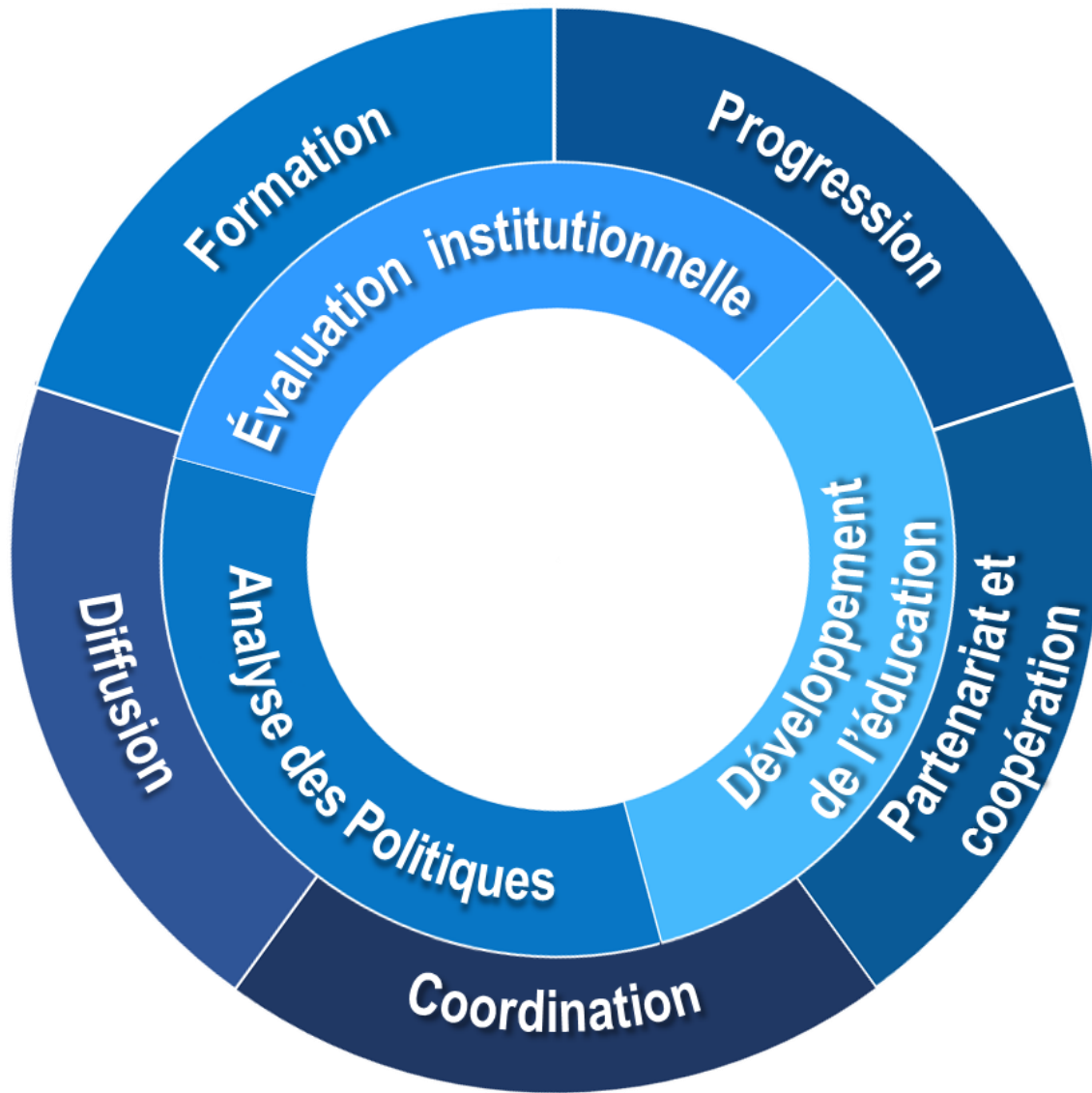
Abdoulaye Anne
Université Laval



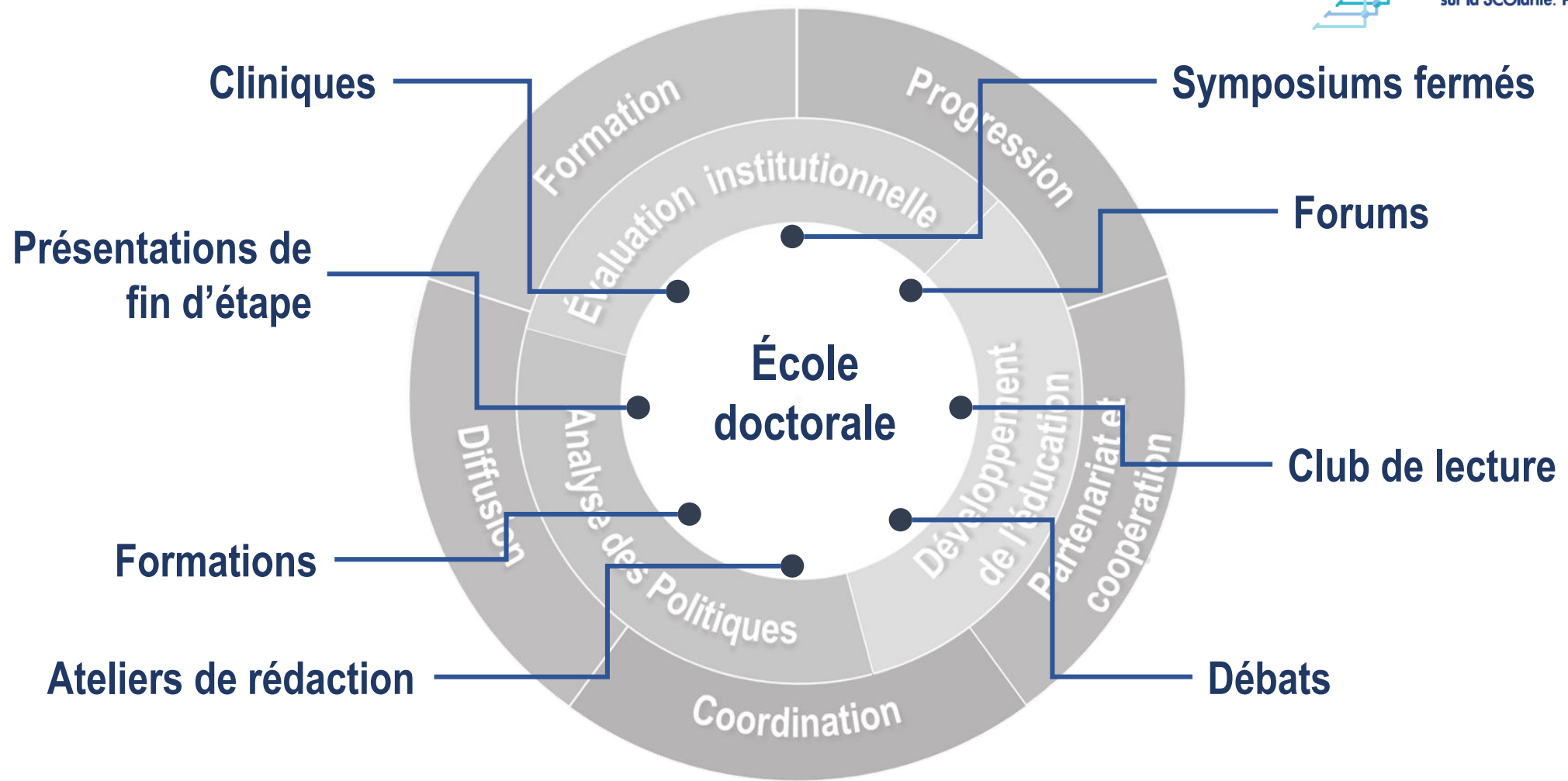
Catherine Larouche
UQAC



Lucie Héon
Université Laval



- Décisions partagées
- Évolution des parcours d'études



- Prise de conscience par rapport au groupe (*group awareness*).
- Participer à la structure de la communauté.
- Encourager la proactivité.
- Développement de l'autonomie.
- L'exercice de la présence pédagogique par les étudiants est crucial pour la dynamique du groupe.
- La symétrie de la participation promeut des relations équitables.
- Renforcement de la vision de l'étudiant par rapport à ses propres compétences.
- Être témoin de « l'arrière-scène » permet de « désacraliser » le processus de recherche.
- Enculturation scientifique progressive de l'étudiant.
- Un cadre « d'appriovissement » progressif du métier de chercheur.
- Soutien à travers les différentes étapes de la réalisation du mémoire.